

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 18 AOUT 2025

18H00

Etaient présents : Mesdames GENOLHER Aurélie, FABRE Anne-Marie, FLESIA Sylvie, BERILLE Doris et Messieurs PAULET Alain, NOMBERG Henri, THIEMONGE Roger, CABANE Richard, TREILLES Alain

Etaient absents représentés : Madame VALERO Katia par Monsieur CABANE Richard, Monsieur BOCQUET Dominique par Monsieur PAULET Alain

Etaient absentes : Mesdames GUIRAUD Céline, CARDOT Mélody

11 conseillers municipaux présents ou représentés sur 13, le quorum est atteint.
Le secrétariat a été assuré par Monsieur PAULET Alain

ORDRE DU JOUR

1. Adhésion au contrat groupe « assurance statutaire » proposé par le centre de gestion du Gard (CDG 30) pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2029
2. Autorisation d'emprunt
3. Décision modificative
4. Modification des statuts du Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG)
5. Convention d'adhésion au groupement de commandes pour le contrôle des Points d'Eau Incendie (PEI)

POINT 1

Adhésion au contrat groupe « assurance statutaire » proposé par le centre de gestion du Gard (CDG 30) pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2029

Le contrat actuel d'assurance statuaire arrivant à son terme au 31/12/2025, le CDG 30 a mené une procédure de mise en concurrence afin de proposer un nouvel opérateur aux employeurs affiliés à compter du 1^{er} janvier 2026.

Le contrat d'assurance statutaire proposé par le CDG 30 propose une couverture à taux unique pour les collectivités de moins de 30 agents CNRACL.

Le contrat couvre l'intégralité des risques statutaires pour les agents CNRACL, à savoir :

- Le décès
- Le congé pour invalidité temporaire imputable au service (accident de service, de trajet, maladie imputable)
- Le congé de maladie ordinaire
- Le congé de longue maladie et de longue durée
- Le temps partiel thérapeutique
- La disponibilité d'office pour raison de santé
- L'allocation d'invalidité temporaire
- La maternité, paternité, adoption.

Ainsi que pour les agents IRCANTEC avec prise en charge du :

- congé pour invalidité temporaire imputable au service (accident de service, de trajet, maladie imputable)
- congé de maladie ordinaire
- congé de grave maladie
- maternité, paternité, adoption.

FORMULES NOUVEAU CONTRAT ASSURANCE STATUTAIRE

FORMULES TOUS RISQUES	TAUX	OUI	NON
TOUS RISQUES CNRACL avec franchise de 10 jours	7.51 %	X	
TOUS RISQUES IRCANTEC avec franchise de 10 jours	1.27 %	X	

Il est proposé d'adhérer au nouveau contrat mutualisé du CDG 30 qui permet de couvrir les risques statutaires à moindre coût que si contrat particulier réalisé par la commune de Massillargues-Atuech.

Validé.

Madame le Maire invite les conseillers à délibérer.

Les résultats du vote sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
11	0	0

POINT 2

Autorisation d'emprunt

Proposition d'autorisation d'emprunt pour un montant de 80 000 € au taux de 3.96 % sur 15 ans, avec échéances annuelles concernant l'achat d'un terrain sur la ZA et les augmentations des matériaux pour la construction de la classe périscolaire.

Validé.

Madame le Maire invite les conseillers à délibérer.

Les résultats du vote sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
11	0	0

POINT 3

Décision modificative

Régularisation des comptes ci-dessous, concernant des travaux réalisés et terminés à ce jour par des écritures d'ordre budgétaire.

Investissement	Chapitre	Compte	Libellé	Montant
Dépenses	020	2033	Frais d'insertion	262.80
Dépenses	020	202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	928.80
Dépenses	020	2031	Frais d'études	2962,45
Dépenses	020	2033	Frais d'insertion	1816.50
Dépenses	020	2031	Frais d'études	1680
Dépenses	020	2033	Frais d'insertion	729.22
Dépenses	020	2033	Frais d'insertion	729.22
Dépenses	020	2031	Frais d'études	4092
Total Dépenses				13200.99
Total Recettes	041	203	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	13200.99

**Proposition de régularisation comptable.
Validé.**

Madame le Maire invite les conseillers à délibérer.
Les résultats du vote sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
11	0	0

POINT 4

Modification des statuts du Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG)

Les statuts actuels du Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG) ont été approuvés par arrêté préfectoral le 23 mai 2015.

Le champ d'intervention du Syndicat évoluant régulièrement, il est apparu nécessaire de compléter les statuts du SMEG portant sur les points suivants :

- Le changement de dénomination du Syndicat, initié par la Fédération Nationale des Syndicats d'Energie, avec l'objectif de générer de la visibilité au niveau national avec la notion associée de marque reconnue. Il prend désormais la dénomination de Territoire d'Energie GARD-SMEG ;
- Apporter des précisions sur les articles présents statuts ;
- La possibilité d'envisager des activités complémentaires.

Il est proposé d'accepter la modification des statuts du SMEG.
Validé.

Madame le Maire invite les conseillers à délibérer.
Les résultats du vote sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
11	0	0

POINT 5

Convention d'adhésion au groupement de commandes pour le contrôle des Points d'Eau Incendie (PEI)

Afin de répondre à une volonté d'économie d'échelle et de bonne gestion des deniers publics, 52 communes de la Communauté Alès Agglomération entendent constituer un groupement de commandes en application des articles L.2113-6 à L.2113-7 du Code de la commande publique en vue de la passation d'un marché de prestations de services de contrôles de poteaux incendie.

Ce groupement de commandes doit être acté par convention qui a pour objet de définir les modalités de fonctionnement du groupement de commandes pour la préparation, le lancement et l'exécution du marché relatif à des prestations de services de contrôles de poteaux incendie.

Il est proposé d'adhérer au groupement de commandes pour le contrôle des PEI.
Validé.

Madame le Maire invite les conseillers à délibérer.
Les résultats du vote sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
11	0	0

Madame le Maire lève la séance du Conseil municipal à 19 h 30

Le Maire



Le secrétaire de séance